



---

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DU BUDGET 2025**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné à l'effet que le conseil municipal de la Municipalité de Franklin tiendra une **séance extraordinaire** devant public au Centre récréatif (2555, rue du Parc) le **jeudi 19 décembre 2024, à 19 h**, afin d'adopter le **budget pour l'exercice financier 2025** ainsi que le **plan triennal d'immobilisations pour 2025-2026-2027**.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le plan triennal d'immobilisations, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

À noter que cette première séance extraordinaire sera suivie d'une **seconde séance extraordinaire** le **jeudi 19 décembre 2024 à 19 h 30**, portant sur l'**adoption du règlement de taxation pour l'année 2025**.

Une présentation sommaire du budget sera disponible sur notre site Web [www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca) dans les meilleurs délais.

Donné à Franklin, ce 9 décembre 2024

Geneviève Carrière  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 9 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 décembre 2024.

Geneviève Carrière  
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

---